



Laon, le 24 septembre 2018

## Communiqué de presse

### Cérémonie de remise des décrets de naturalisation

Vendredi 28 septembre 2018 -sous-préfecture de Soissons-

**Le vendredi 28 septembre 2018 à 16 heures, M. Alain FAUDON, sous-préfet de l'arrondissement de Soissons, présidera une cérémonie de remise de décrets de naturalisation dans les salons de la sous-préfecture.**

Cette cérémonie vise à accueillir de manière solennelle et chaleureuse dans la communauté nationale les personnes ayant acquis récemment la nationalité française.

Trente-trois personnes (7 enfants et 26 adultes, âgés de 1 an à 76 ans), sont invitées à cette cérémonie. Elles sont originaires de treize pays différents : Algérie, Bénin, Madagascar, Maroc, Congo (République du Congo et République Démocratique du Congo), Russie, Sénégal, Slovaquie, Somalie, Syrie, Tunisie et Turquie.

Toutes résident aujourd'hui dans l'arrondissement de Soissons, plus précisément à Belleu, Courmelles, Dampleux, La Ferté-Milon, Hartennes-et-Taux, Pommiers, Soissons et Villers-Cotterêts.

Parmi ces personnes :

- Vingt-et-une personnes ont été naturalisées par décret ;
- douze personnes adultes sont devenues françaises par déclaration de mariage.

2, rue Paul Doumer – CS 20656 – 02010 LAON CEDEX

*Contact presse :* Service départemental de la communication interministérielle

Tél : 03 23 21 82 15 ou 06 07 98 05 83 ou 06 85 47 34 69 – Courriel : [pref-communication@aisne.gouv.fr](mailto:pref-communication@aisne.gouv.fr)

[www.aisne.gouv.fr](http://www.aisne.gouv.fr) – [www.facebook.com/prefetdelaisne](https://www.facebook.com/prefetdelaisne) – Twitter : @Prefet02